NEWSLETTER DIRECTION COMMUNE

Newsletter Entourage

Conseil de la Vie Sociale

Les 4 Cadrans · Eugène Romaine · Les Signolles

Appel à candidature

En 2023, le Conseil de la Vie Sociale renouvelle ses représentants familles et résidents !

Le CVS c'est quoi ?

Le Conseil de la Vie Sociale est une instance obligatoire, lieu d'expression des usagers et de leurs proches. Permettant de recueillir les avis, attentes et doléances de chacun afin d'améliorer la qualité de vie au sein de l'EHPAD.

Obligatoirement consulté sur :

- le règlement de fonctionnement
- le projet d'établissement

Avis et proposition sur :

- l'organisation intérieure et la vie quotidienne
- les activités, animations socioculturelles et services thérapeutiques
- les projets de travaux et d'équipement
- la nature et prix des services rendus
- le relogement en cas de travaux ou fermeture
- l'animation de la vie institutionnelle et les mesures prises pour favoriser les relations entre les usagers, les résidents et le personnel

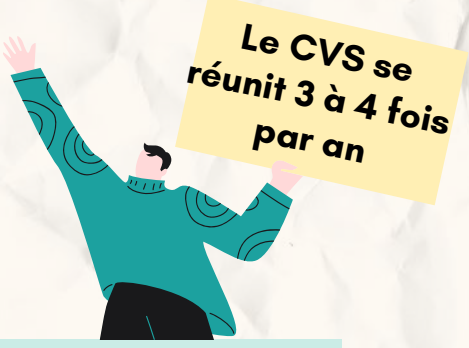

Les membres :

- 2 représentants des résidents (+ 2 suppléants)
- 2 représentants des familles (+ 2 suppléants)
- 1 représentant du Conseil d'Administration
- 1 représentant du personnel
- 1 représentant de la direction

Qui peut se présenter ?

Représentants familles

Tout parent d'un résident, jusqu'au 4ème degré, peut se porter candidat aux élections du Conseil de la Vie Sociale.

1er degré : Enfants

2ème degré : Petits-enfants, Frères et sœurs

3ème degré : Arrière-petits-enfants, Nièces et neveux

4ème degré : Petites-nièces et neveux, Cousins germains

Pour des raisons d'équité, une seule déclaration de candidature par famille sera retenue. Par conséquent, il appartient de vous concerter entre membres d'une même famille, avant de vous porter candidat.

Représentants résidents

Toute personne résidant au sein de l'EHPAD en hébergement permanent, ayant le souhait de représenter et être le porte parole de ses pairs, peut se porter candidat aux élections du Conseil de la Vie Sociale.

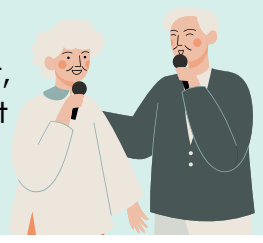

Comment déposer sa candidature ?

Si vous souhaitez vous présenter et que les modalités ci-dessus sont respectées, vous pouvez compléter le bulletin ci-dessous et nous le transmettre par mail, courrier, le déposer à l'accueil ou dans la boite aux lettres de l'EHPAD.

Des exemplaires vierges sont également disponibles à l'entrée de l'établissement, auprès de Mme PICARD

Déclaration de candidature

COLLÈGE DES FAMILLES

Je soussigné(e) :

Nom et Prénom : ……

Adresse : ……

……

Parent de : ……,

Résident(e) de l'EHPAD "Les 4 cadrans" à Chatelus-Malvaleix (23),

déclare être candidat à l'élection des membres du Conseil de la Vie Sociale de l'établissement.

À ……, Le …… Signature :

Remise de déclaration de candidature avant le

Jeudi 30 mars 2023